

**Délibération du Conseil Municipal
de la Commune de CADENET**

N° 81 /2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023
Reçu en préfecture le 20/09/2023
Publié le
ID : 084-218400265-20230918-CM180923_81-DE

Mis en ligne le **21 SEP. 2023**

Session du 18 septembre 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE 18 septembre
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 12 septembre 2023

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE
LACENNE, JAUMARY, DUVAL, BERGE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY,
SCHOFFIT, RIPERT, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, SLAVICEK, VEVE

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

Absents : xx

Absents excusés : MARTIN, BASTIE, SEVE, VOREUX

Procurations :

M. MARTIN	a donné procuration à	Mme BOISGARD
Mme BASTIE	" "	M. BRABANT
Mme SEVE	" "	Mme DEBIT
M. VOREUX	" "	Mme KHALIZOFF

VENTE EPAREUSE

Monsieur Pierre LORIEDO, Adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Bâtiments informe l'assemblée que lors du vote du budget 2022, avait été acté l'acquisition d'une nouvelle épareuse, qui a été livrée en juillet 2023.

Monsieur LORIEDO avait proposé de vendre l'ancienne épareuse Renault, de type T3552PB acquise le 10/05/2001, à Monsieur ROYER Philippe pour un montant de 18 000€ ce qui a été acté par délibération n°80/2022.

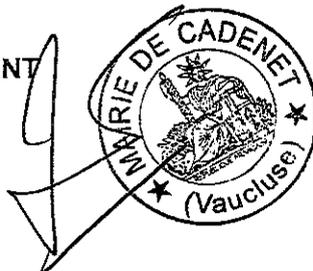
Il s'avère que Monsieur ROYER est associé dans son exploitation agricole avec Monsieur EYNAUD Alain. Lors de la vente, les papiers ont été faits au nom de Monsieur EYNAUD Alain et non, ROYER Philippe.

Aussi, il est nécessaire de modifier la délibération pour pouvoir encaisser le montant de la vente du véhicule.

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- décide de vendre l'épareuse Renault à Monsieur EYNAUD Alain au prix de 18 000€,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se référant à cette vente.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE